

Annexe 403.1

Liste des dispositions tarifaires pour le paragraphe 403(1)

Remarque : La nomenclature qui suit chaque disposition tarifaire ne figure qu'à titre d'exemple.

4009 (tubes et tuyaux)
4010.10 (courroies en caoutchouc)
4011 (pneumatiques)
Can4016.93.10 (joints en caoutchouc pour produits automobiles)
Mex4016.93.04 (joints en caoutchouc pour produits automobiles)
U.S.4016.93.10 (joints en caoutchouc pour produits automobiles)
4016.99.a1 (dispositifs antivibrations)
7007.11 et 7007.21 (verres formés de feuilles contrecollées)
7009.10 (rétroviseurs)
8301.20 (serrures des types utilisés pour véhicules automobiles)
8407.31 (moteurs d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³)
8407.32 (moteurs d'une cylindrée excédant 50cm³ mais n'excédant pas 250cm³)
8407.33 (moteurs d'une cylindrée excédant 250 cm³ mais n'excédant pas 1000 cm³)
8407.34.a1 (moteurs d'une cylindrée excédant 1000 cm³ mais n'excédant pas 2000 cm³);
8407.34.a2 (moteurs d'une cylindrée excédant 2000 cm³)
8408.20 (moteurs diesel pour les véhicules du chapitre 87)
8409 (parties de moteurs)
8413.30 (pompes)
Can8414.80.10 (turbocompresseurs et compresseurs pour véhicules automobiles)
MexU.S.8414.59.a1 (turbocompresseurs et compresseurs pour véhicules automobiles)
8415.81 à 8415.83 (machines et appareils pour le conditionnement de l'air)
8421.39.a1 (convertisseurs catalytiques)
8481.20, 8481.30 et 8481.80 (valves)
8482.10 à 8482.80 (roulements à bille)
8483.10 à 8483.40 (arbres de transmission et paliers à roulements incorporés)
8483.50 (volants)
8501.10 (moteurs électriques)
8501.20 (moteurs électriques)
8501.31 (moteurs électriques)